

Body

Nous arrivons bientôt au terme de ce mandat municipal. Alors que notre Maire, Gérard Lambert-Motte, a choisi de ne pas se représenter, il nous semble essentiel de saluer la qualité de l'héritage qu'il nous laisse après 40 années de vision, d'engagement et de dévouement pour le Plessis-Bouchard.

Sous son impulsion, les majorités municipales ont su :

- Pérenniser les espaces agricoles de la Plaine et y créer un espace naturel protégé, devenu un atout de notre commune, envié bien au-delà.
- Préserver la commune de constructions massives en privilégiant des bâtiments de faible hauteur et des maisons de ville, tout en développant un parcours résidentiel fondé sur la mixité sociale et adapté aux besoins de toutes les générations : un équilibre rare en Ile-de-France !
- Construire ou aménager des équipements structurants pour les décennies à venir : collège, école, gymnase, déchèterie, cuisine centrale, jardins familiaux, et bien d'autres.
- Redynamiser le centre-ville avec de nouveaux commerces et maintenir les autres pôles commerciaux, dont un marché qui continue d'évoluer au gré des modes de consommation.
- Installer un climat apaisé et serein au sein de la commune.
- Développer des services et animations pour toutes les générations.
- Offrir un cadre d'épanouissement aux enfants des écoles.
- Garantir une gestion financière saine, avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées.

Bien sûr, il ne s'agit pas de s'arrêter là. Les besoins évoluent et de nouveaux défis s'ouvrent à nous.

L'expérience de ces mandats est un atout inestimable surtout lorsqu'on a en mémoire le projet de ville nouvelle imaginé par l'État sur notre territoire. Heureusement que les maires successifs se sont battus contre cet aménagement, pour rappel la population était estimée à 26 000 hab en l'an 2000 !

Nous vous invitons à relire le dossier paru dans le magazine de septembre 2024.

Il faut connaître son passé, pour comprendre le présent et préparer l'avenir.

Très bonnes fêtes.

La Majorité Municipale

Repères

Tribune extraite du magazine municipal n° 66 - décembre 2025

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

